

EDITO

La rencontre nationale de Lille fut, de l'avis général, très positive et a permis de clarifier les pistes d'action des ANS. La présence de Jean-Paul CALLEDE (sociologue au CNRS) tout au long des travaux a été un apport très appréciable pour formuler ou reformuler les bonnes questions : « il y a sport... et sport » dit-il, toujours cette ambiguïté d'un mot mis à toutes les sauces, qui nécessite de préciser de quel sport on parle ; « et s'il y a des jeunes confrontés aux évolutions du sport, il y a une jeunesse sportive qui sait contourner, détourner ou inventer des pratiques sportives innovantes ». Des enquêtes existent, ou sont en cours, dans ce domaine qu'il serait bon d'analyser.

Le Comité de Pilotage a pris acte des pistes évoquées à Lille et a retenu 4 axes de travail souhaitables au sein des ANS :

- Revisiter l'ensemble des travaux des ANS et les mettre en rapport avec le contexte actuel. Parallèlement analyser les enquêtes existantes notamment sur les jeunes.
- Travailler sur la mise à jour d'un référentiel commun à toutes les composantes des ANS, afin de remobiliser les forces.
- Changer le mode de pilotage et définir une nouvelle conception de prise en compte des regards et des liens extérieurs, notamment vers / ou venant du local.
- Poursuivre l'organisation de nouvelles initiatives permettant des apports qualitatifs sur les thèmes des Jeunes, de l'Education par le Sport, de la Santé.

Enfin, dans cette période propice à l'interpellation des politiques sur leur conception du sport, comme a su le faire le CNOSF, pourquoi ne pas poursuivre avec les commissions sportives des différents partis, pour les interroger sur « leur vision d'une politique sportive pour la France de demain », tenant compte des critères du sport vécu au niveau local ou territorial. Un travail de prospective à moyen et long terme pour accompagner les politiques de service public du sport.

Claude MAHIER

Lille - 2 et 3 février 2007 LES ANS SE RELANCENT

La rencontre qui s'est tenue à Lille les 2 et 3 février 2007, première initiative d'importance depuis les ANS de Nantes, fut considérée comme une bonne réussite dans le contexte actuel du Mouvement des Assises Nationales du Sport.

Le Comité de Pilotage qui suivit, le 12 février, en conclut qu'il en ressort des possibilités indéniables pour relancer l'activité des ANS sur des axes de réflexion concrets. L'enjeu est maintenant de pouvoir bâtir un plan d'action autour d'un thème général porteur, qui servirait de fil rouge, et de décliner des sujets de réflexion dans une perspective d'action qui ait du sens.

Forts d'une soixantaine de participants, essentiellement des acteurs agissant au niveau local, les débats furent riches, fructueux et contradictoires, et il y a lieu de s'en féliciter.

Il faut cependant regretter la relative faiblesse de la présence, voire l'absence, de nombre d'organisations adhérentes des ANS.

La Rencontre Nationale était organisée en deux temps forts.

- L'un, dans le cadre de l'Assemblée Générale, proposait un débat sur « *L'orientation et l'avenir des ANS* », à partir d'un état des lieux qui servait d'introduction aux débats. Ce temps de réflexion faisait suite logique à la journée nationale de Saint-Ouen en 2006. Ces temps de réflexion en interne sont rendus nécessaires par le fait qu'après le dernier Rassemblement National de 2004 à Nantes, qui fut une réussite et qui laissait apparaître des potentialités de continuité d'actions, les ANS n'ont pas pu (ou pas su) les exploiter de façon concrète, l'une des causes étant l'affaiblissement concomitant du mouvement des ANS.
- L'autre temps fort, sur une journée complète de travail-étude, avait pour thème principal : « *Les jeunes confrontés aux évolutions du sport dans la société actuelle* », avec des témoignages d'initiatives locales comme entrée de débats.

La présence de Jean-Paul CALLEDE (sociologue au CNRS) pendant ces deux jours, et ses interventions après les débats pour donner un éclairage sociologique sur les différents sujets, furent appréciables. Ses propositions, ou simplement ses points de vue, seront à prendre en compte dans la suite qui sera donnée à cette Rencontre Nationale (voir encadrés pages 2, 3 et 4).

Le Comité de Pilotage s'est déjà penché sur les choix prioritaires à faire et sur les initiatives à mettre en perspective très rapidement. « *S'agissant de la Jeunesse, l'Education par le Sport est un thème majeur* », dit Jean-Paul CALLEDE.

L'élargissement du thème « *Jeunes, Sport, Education...* » pourrait rassembler toutes les composantes des ANS dans les actions futures.

LILLE – 2 et 3 février 2007

L'AVENIR DES ANS

La rencontre de Lille confirme et renforce les enseignements majeurs du rassemblement de Nantes. Le besoin des ANS s'en trouve renforcé. Il ne faiblit nullement. L'existence, l'utilité des ANS est reconnue de l'extérieur. Le CNAPS les considère comme un « observatoire permanent ». Les ANS permettraient au ministère de « prendre le pouls de ce qui bouge ». Les acteurs du niveau local ont exprimé un besoin grandissant de réflexion, de débats, d'élucidation et que l'on porte un regard sur ce qu'ils font.

En même temps, elles n'ont plus les moyens financiers d'organiser de grands rassemblements tels que ceux organisés jusqu'à présent. Les forces humaines du comité de pilotage se sont affaiblies, pas tellement en nombre, mais davantage dans la diversité des associations et organismes qui l'animent.

La raison d'être, les finalités des ANS n'ont pas changé, ce qui est loin d'être le cas du contexte dans lequel les pratiques physiques et sportives évoluent. Entre 1992 et 2007, le contexte s'est profondément modifié ou, tout au moins, les évolutions qui étaient

L'AVENIR DES ANS, C'EST AUJOURD'HUI

Jean-Paul Callède.

L'identification des ANS, en termes de permanence d'une action d'analyse et de proposition d'actions concrètes, est indispensable aux yeux du Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative. Porteurs de l'expérience de la diversité, les membres qui composent les ANS ont toujours considéré qu'ils participaient dans ce cadre d'expression « aux missions d'intérêt général et de service public dans le domaine des APS » (La Lettre des ANS, Edito, avril 2006). La légitimité des ANS est donc en perpétuelle réaffirmation collective. C'est aussi ce qui fait leur singularité. Il s'agit d'un vaste réseau aux contours variables, quelquefois, en fonction des centres d'intérêt du moment. L'adhésion à un certain nombre de valeurs partagées (autour du respect de la personne), et de principes clairs (pluralisme, ouverture, indépendance) permettent d'assurer leur permanence et leur capacité à se mobiliser rapidement.

Cette légitimité des ANS tient à au moins trois facteurs majeurs :

1) Les ANS sont considérées comme un Observatoire permanent — peut-être un quasi Observatoire, pour rester modeste — de la pratique des activités physiques et sportives par le CNAPS. C'est une bonne chose et cela permet d'avoir un éclairage pertinent sur des conceptions du sport qui ne sont pas celles du Mouvement sportif « classique » et classiquement structuré.

2) Si le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative témoigne de l'intérêt aux ANS, et a pu les soutenir jusque là par une subvention substantielle, c'est, me semble-t-il, parce que les ANS permettent de « prendre le pouls » de ce qui bouge — en mieux... ou en moins bien, quelquefois — dans le domaine des activités sportives, sans pour autant que les grands médias soient attentifs à ces évolutions.

3) Par leurs rassemblements périodiques, les ANS prennent en considération des expérimentations locales, des innovations également, dont le noyau national favorise l'expertise, la diffusion et de possibles généralisations. Cette plus-value dans l'ordre des savoirs et des savoir-faire est conjointement une manière de repenser certaines des dimensions du service public du sport et de mettre en perspective l'évolution des politiques publiques.

déjà en cours se sont considérablement accélérées. A l'origine, les ANS ont existé pour lutter contre les dérives constatées dans le sport. Le modèle français d'organisation des pratiques physiques et sportives n'apparaissait pas encore comme étant remis en cause. Le sport était toujours considéré comme éducatif en soi, donc neutre. Si des dérives apparaissaient, il suffisait de rectifier le tir.

Aujourd'hui, le contexte, les choix politiques, les évolutions des besoins et des pratiques déstabilisent et remettent en cause ce modèle spécifique à notre pays. L'argent n'est plus au service du sport, c'est le sport qui est au service de l'argent. Toutes les pratiques ne passent plus par le mouvement sportif.

Pour rester sur un projet social et éducatif, nous ne pouvons pas faire désormais l'économie de nous confronter aux questions du contexte, à la compréhension des évolutions de la société. Ce besoin, cette nécessité ont été exprimés par nombre de participants. En même temps, tout le monde n'est pas prêt à s'engager dans cette voie. L'apolitisme du sport est encore quelque chose de vivace. Pour certains, là résiderait une des raisons essentielles de la prise de recul de membres, d'associations, d'organismes vis à vis des ANS.

Nous sommes face à des contradictions qui peuvent apparaître difficilement surmontables. Le modèle français est l'objet de choix politiques destructeurs forts. Dans le même temps, nous constatons une grave crise des idées, des résistances fortes pour s'installer sur ce terrain qui dépasse le champ du sport, une tendance en progression à l'utilitarisme. Les relations entre le mouvement sportif et les ANS ont toujours été compliquées. Le mouvement sportif a toujours été dans les ANS, il n'y a jamais été dans sa globalité. Il existe une certaine volonté que les ANS puissent, devraient, rassembler l'ensemble du mouvement sportif. Trop s'engager dans le domaine « extra sportif » serait le frein essentiel pour y parvenir. Le mouvement sportif a été, dès le début, dans les A.N.S., dans sa globalité, mais il s'en est écarté petit à petit contre la volonté des A.N.S., alors que celles-ci s'ouvraient de plus en plus aux journalistes sportifs, aux médecins du sport, aux enseignants, aux syndicats, à des mouvements divers intéressés par le sport.

Nous serions devant un problème relevant de la résolution de la quadrature du cercle. La question centrale qui ressort de la rencontre de Lille : « quels types d'action pouvons-nous, devons-nous engager tout en restant le plus ensemble ? »

Le fait de ne pas être, pour l'instant, en mesure de mettre en perspective un nouveau grand rassemblement, modifie sensiblement notre façon de fonctionner. Jusqu'à présent, nous faisons venir les acteurs locaux dans les grands rassemblements ANS. Nous avons engagé une nouvelle stratégie consistant à aller les rencontrer sur leur terrain d'action, pour recueillir leur point de vue, en se donnant l'exigence d'être en capacité de travailler sur ce qu'ils disent. Les rassemblements étaient quelque chose de finalisé, pour l'essentiel, à l'avance. Avec « les actions locales », nous nous engageons dans quelque chose dont nous ne connaissons pas à l'avance les tenants et les aboutissants. On construit en marchant. La préparation des grands rassemblements était un moyen de mettre des gens en action concrète et de réguler dans l'action la problématique qui vient d'être exposée et qui a toujours existé : le faire ensemble.

LILLE – 2 et 3 février 2007

LES JEUNES ET LE SPORT

Pour relancer les ANS, le comité de pilotage a considéré que la question des jeunes et du sport était une voie judicieuse, agrégeant l'essentiel des problématiques nouvelles auxquelles le monde du sport est aujourd'hui confronté.

En apparence, le terrain semble facile, on croit savoir de quoi l'on parle. Nous sommes en fait face à deux termes renfermant une grande complexité.

En parlant des « jeunes », on fait implicitement référence aux jeunes en difficulté, dans les banlieues. Les éducateurs intervenant auprès d'eux, les expériences relatées disent avoir à faire à des individus d'âge allant de 8 à 25 ans, donc à la fois à des enfants, des adolescents, des jeunes adultes. Leur seul point commun est « la galère ». Une enquête menée à Nanterre révèle que les jeunes eux-mêmes définissent trois catégories de jeunes : le jeune « normal », le jeune « trop sérieux », le jeune « délinquant ». Jean-Paul CALLEDE nous a proposé une autre typologie : le jeune en échec (confrontation), le jeune face à l'évolution de la société (capable de contourner), le jeune qui contribue à l'évolution du sport dans la société. De qui et de quoi on parle quand on parle « des jeunes » ?

Les initiatives locales avec lesquelles des coopérations s'engagent, comme à Clichy-sous-Bois, concernent les « jeunes en difficulté ». Les éducateurs agissant auprès d'eux sont confrontés à des problèmes nouveaux, vis-à-vis desquels ils sont plutôt moins que plus préparés. Leurs compétences pédagogiques sont insuffisantes, il leur faut intervenir aussi dans le champ social. Les motivations de ces jeunes d'aujourd'hui sont assez différentes des leurs : ils font du sport pour devenir professionnels, gagner de l'argent, se sortir de la « galère », se préparer aux bagarres de rues, etc...

Les jeunes, même ceux-là, ne font pas que buter sur les évolutions du sport. Ils sont capables de contourner certaines de ses évolutions ou de les détourner de leur sens initial, sachant ainsi inventer des activités sportives.

Le terme de sport comporte des ambiguïtés analogues qui font qu'il est nécessaire de préciser de quoi on parle quand on l'utilise. Ce qui semble évident et que doit reconnaître le mouvement sportif, c'est que le sport dépasse largement aujourd'hui le mouvement sportif organisé. Jean-Paul CALLEDE distingue trois publics en regard du sport : le public des pratiquants, quelles que soient les modalités de pratiques ; le public potentiel, auquel il ne manque pas grand chose pour s'ouvrir au sport ; le « non public », soit pour cause d'intérêt pour d'autres activités culturelles, soit parce qu'« accidenté de la société ».

Le débat a fait émerger deux grandes questions. La première tourne autour de mots suivants : « zapping, pratiques d'occupation, multi activités, pratiques éducatives ». Les pratiques organisées dans les milieux de vie en direction des « accidentés de la société » sont essentiellement, à partir des situations qui ont été relatées, des pratiques d'occupation, de défoulement, voire destinées à acheter une certaine paix sociale. Il semble difficile qu'il en soit autrement, mais ce n'est pas satisfaisant. On ne peut laisser ces jeunes en situation de perpétuels débutants. Des exigences éducatives se sont exprimées à bon escient. La difficulté est le passage progressif d'une situation à l'autre. Il nous faut être vigilant sur les images toutes faites que nous pouvons également colporter.

Il ne faut pas confondre « zapping » et besoin de diversité, demande de diversité et besoin profond. Les jeunes garçons pratiquent en moyenne 3,5 activités, les jeunes filles 2,6 : est-ce du

« zapping » ou de la multi activités ?

La deuxième question concerne le « qui » : qui doit et a compétence pour organiser les pratiques pour ces jeunes ? Les puissances publiques et/ou les structures associatives ? Les puissances publiques ont démontré des capacités et disposent de moyens incontestables pour organiser des services de pratiques. Mais l'évolution vers des pratiques éducatives ne semble envisageable qu'au travers d'une vie associative. Les puissances publiques remettent en cause la vie associative. La vie associative, telle que connue jusqu'à présent, ne garantit pas non plus cette exigence. Quelle vie associative mettant les jeunes en capacité de construire leurs pratiques et pas de décider leurs pratiques pour eux ?

QUELQUES ACQUIS DE LA SOCIOLOGIE...

Jean-Paul Callède.

Le ministère de la jeunesse et des Sports a dû conduire des enquêtes spécifiques pour mieux cerner la pratique sportive des jeunes. Deux synthèses récentes vont nous éclairer sur la réalité sociale du sport pratiqué par les jeunes. Le bulletin Stat-Info Sport du ministère (novembre 2003) fournit des résultats intéressants. Clara MULLER, qui appartient à la Mission statistique, commente : « Plus des deux tiers des jeunes de 12 à 17 ans pratiquent un sport en dehors des cours d'éducation physique dispensés au collège et au lycée. La pratique sportive est plus fréquente chez les garçons que chez les filles (77 % contre 60 %). C'est dans les milieux sociaux les moins favorisés que les jeunes font le moins de sport, le phénomène étant particulièrement marqué chez les filles ». D'ailleurs, l'intitulé du bulletin est sans équivoque à ce sujet : « La pratique sportive des jeunes dépend avant tout de leur milieu socioculturel ».

Nous retrouvons des éléments qui correspondent aux rappels méthodologiques évoqués plus haut. Chez les jeunes, il y a des publics du sport et des non publics du sport, des catégories de jeunes sur-représentées dans le sport (par rapport à la moyenne nationale), tandis que d'autres sont sous-représentées. Et l'idéologie libertaire qui ne tarit pas de louanges sur le « choix » du sport, sur le prétendu « refus » de se retrouver dans un club, de « ne pas s'intéresser » à une activité définie par un minimum de contraintes pédagogiques, etc., tourne à la mystification si l'on s'éloigne des propositions sociologiques indiquées dans l'étude du Ministère : « Les jeunes de parents diplômés font plus de sport » (p. 1), « Le revenu du foyer [est] plus discriminant pour les filles que pour les garçons », « Avoir un père qui fait du sport favorise le sport » (p. 2), « Après 15 ans la pratique sportive est liée à l'orientation scolaire », « Moins de sportifs dans les filières professionnelles qu'au lycée » (p. 3), « [Le sport est] la traduction des disparités sociales », « En entrant au lycée, les filles font plus de sport mais moins souvent en club » (p. 4).

Dans le dernier volume des Données Sociales 2006, publié par l'INSEE, Clara MULLER propose un chapitre qui permet de replacer l'activité physique et sportive des jeunes dans le cadre de la société globale : « La pratique sportive en France, reflet du milieu social » (mai 2006, p. 657-663). Une bibliographie récente complète ce dossier. « Les jeunes, les personnes diplômées ou bien insérées socialement ont la pratique sportive la plus diversifiée et c'est un public plutôt favorisé qui utilise les structures institutionnelles ».

LILLE – 2 et 3 février 2007 POINT DE VUE SOCIOLOGIQUE

Je retiendrai des débats de ces deux jours de travail que certains thèmes mériteraient d'être approfondis. L'éducation par le sport est un thème majeur, s'agissant de la jeunesse, pour lequel il n'y a pas lieu d'opposer ce que propose l'institution scolaire (l'EPS, l'USEP, l'UNSS...), les clubs (avec la FFCO, l'UFOLEP, la FSCF, etc.) ou des regroupements divers qui constituent un néo-associationnisme sportif. Les clubs sportifs d'entreprises ne doivent pas être négligés. Les municipalités s'intéressent au sport dans la commune, à l'emploi local, à l'apprentissage (au titre de la formation des jeunes), et pourtant, le sport des clubs corps et des CE reste une sorte de « point aveugle » du sport local.

Cette ouverture vers le monde de l'entreprise et des CE nous permettrait de mieux cerner la problématique des vacances sportives (des familles, des jeunes). L'UCPA est présente parmi nous. L'Union opère à la fois sur des séjours de vacances et des stages en milieu de pleine nature mais elle est également présente sur le créneau des vacances sportives des jeunes moins favorisés. Sachant que plusieurs composantes des ANS sont particulièrement actives sur la question des vacances (FSGT, clubs, JPA, Centres sociaux...), avec le soutien des aides de l'État et des collectivités territoriales, il faudrait développer cette dimension, à la fois complément et contrepoint du temps de vie quotidien. Aujourd'hui, les taux de départ en vacances « plafonnent » entre 6,5 et 7 personnes sur 10. Soit trois non partants en vacances sur 10. Et il n'est sans doute pas fortuit que ces chiffres recoupent les données rassemblées dans la dernière grande enquête nationale (MJS et INSEP) sur les pratiques sportives des Français (6,5 individus sur 10 sont des pratiquants sportifs).

Ce qui vient d'être évoqué (CE, mouvement associatif, camps de vacances, vacances du tourisme associatif, etc.) relève de l'Économie sociale et solidaire. Évidemment, les services marchands tendent à se développer, y compris dans le secteur du sport et des vacances. Pour autant, l'économie non marchande, qui connaît et reconnaît très mal sa composante essentielle qu'est le sport, a de très belles cartes à jouer dans une société qui est marquée, plus que jamais, par de grandes inégalités socio-économiques. Christian PELTIER (Nantes EC) en sait quelque chose, lui qui a été l'un des organisateurs animateurs de l'Atelier « Sport », dans le cadre des Écossolies de Nantes en 2005. Tout un domaine est à « rebaliser » à des fins d'intégration et de cohésion sociale (sans laisser entendre, bien sûr, que toutes les solutions sont d'ordre sportif). Le service marchand est intéressé en première analyse par la solvabilité du consommateur sportif. Le service public direct (à la personne) a ses limites. En revanche, pour le sport, le service public de type contractuel (aide financière de la puissance publique et efficacité associative) est le seul cas de figure susceptible de créer de la plus value sociale et culturelle, de la valeur ajoutée, surtout si les associés sont les acteurs engagés de leur propre réalisation. En rappelant que dans les attributions du Ministre des Sports figure « la délégation interministérielle à l'innovation sociale et à l'économie sociale » (décret n°2004-323 du 8 avril 2004 ; *Sport dans la Cité*, 3ème trim. 2004), n'y a-t-il pas là des raisons supplémentaires d'espérer et de concevoir des propositions concrètes ?

La santé, enfin, est incontestablement un sujet de préoccupation qui va s'imposer à tous les âges de la vie, et de manière pertinente avec le sport associatif de proximité, au niveau local. Là encore, la prévention par l'éducation (des jeunes au plan des établissements scolaires ou dans le cadre périscolaire) ou l'exercice physique régulier (les adultes, les familles, les « seniors »...) aura une incidence économique non négligeable. Le dernier numéro de *Sport dans la Cité* (décembre 2006) s'est fait l'écho du Séminaire interfédéral *Eval'form* (HEPA), organisé à la Maison des Sports (Paris), en septembre dernier. À cette occasion, les représentants de trois fédérations affinitaires (FNOMS, FFEPMM et FFERGV) se sont exprimés sur les actions entreprises dans ce secteur. Les mutuelles de santé pourraient se montrer intéressées d'ici peu. Renouant ainsi avec des problématiques « classiques » pour l'Économie solidaire.

Jean-Paul CALLEDE

BREVES

RESEAU

Le correspondant, relais et opérateur ?

Choix qui s'avère parfois difficile mais il a une réelle importance pour le devenir. Selon les conditions de sa désignation ou les modalités de son référencement, n'est-il pas l'opérateur qui va prendre part à l'animation d'une vie locale A.N.S. ?

Relais, le correspondant ne va-t-il pas contribuer activement au rayonnement des ANS en étant le diffuseur des travaux, notamment de la Lettre ?

Observateur averti des pratiques et initiatives locales, il saura activer les connaissances et les ressources des composantes locales adhérentes. Véritables vecteurs d'informations de proximité, les correspondants locaux permettront sans doute, en retour de leur écoute de territoire, de cerner les attentes et assimilées.

Faire découvrir « volontairement » les ANS, n'est-ce pas une manifestation à tenir un rôle dans le fonctionnement et la poursuite de la mobilisation, tout en saisissant même les opportunités d'évolution ?

Et il conviendra ensuite d'animer ce réseau de nos correspondants...

Christian PELTIER
Nantes EC / CD 44 UNCU

Des suggestions et observations sur le rôle et l'animation du correspondant – Contact : christianpellier@wanadoo.fr

SITE INTERNET

Le nouveau site des ANS est en train de se créer... et sera ouvert à tous très prochainement, sous cette dénomination : www.assisesnationalesdusport.fr

ASSEMBLEE GENERALE DES ANS

En préambule de la Rencontre Nationale à Lille s'est tenue l'Assemblée Générale Ordinaire (non électorale) de « l'Association Nationale des Assises Permanentes du Sport », avec 55 % de présence des membres.

Le rapport d'activité présenté par le Président fut adopté à l'unanimité.

Le rapport financier présenté par la Trésorière Générale, avec compte de résultat et bilan, fait apparaître une recherche d'économie volontariste sur les dépenses, notamment au niveau du personnel prêté et des frais de mission, du fait de recettes inférieures aux prévisions.

Le résultat positif de 9 258 € a été affecté en provision pour les actions 2006 engagées, notamment la remise à niveau du Site Internet et de la Communication en général.

Ce rapport fut adopté à l'unanimité.

Le budget prévisionnel, dépendant des axes d'orientation à débattre dans ces deux journées de rencontre nationale, sera adopté ultérieurement.

Le débat qui suivit l'assemblée générale, traitant de l'avenir des ANS, est intégré dans les articles présentant la Rencontre Nationale.